

Extrait du compte rendu de la première séance du mardi 2 juillet

Règlement du budget et approbation des comptes de l'année 2012

Explication de vote sur la motion de renvoi en commission :

M. Pierre-Alain Muet. Nous venons d'écouter avec intérêt M. Cornut-Gentille. Nombre de ses propositions me semblent intéressantes mais auraient dû être mises en œuvre depuis longtemps. J'ai l'impression qu'il se trompe d'époque, car il est aujourd'hui dans l'opposition. Que n'a-t-il fait tout cela lorsqu'il était dans la majorité ? Cela aurait évité un grand nombre d'erreurs de politique économique commises au cours du précédent quinquennat.

J'ai l'impression, en entendant le président de la commission des finances jouer le rôle de porte-parole du groupe UMP puis M. Cornut-Gentille s'exprimer de façon très générale et très intéressante, qu'il y a une erreur dans le choix des rôles.

C'est pourquoi je souhaite répondre au président de la commission des finances par des arguments politiques et saluer ce que vient de dire M. Cornut-Gentille.

Vous auriez dû le faire plus tôt, parce que vous avez appartenu à une majorité qui, pendant cinq ans, a créé un déficit structurel compris entre 3,4 % et 5 % du PIB, ce que l'on n'avait jamais vu dans notre histoire.

C'est en raison de cela, parce que le déficit structurel hors crise était faramineux, que la dette a explosé – au point de doubler en dix ans et d'augmenter de vingt points de PIB en cinq ans – que nous avons hérité une situation qui impose de réduire fortement le déficit structurel.

La nouvelle majorité a apporté un changement fondamental, car elle considère que ce qui est décisif, c'est de respecter un niveau de déficit structurel.

Le président de la commission des finances a passé son temps, depuis une semaine, à réclamer un collectif budgétaire.

Mme Marie-Christine Dalloz. Heureusement !

M. Pierre-Alain Muet. Non, madame ! Ce qui compte, ce qui reflète les choix exercés par une majorité, c'est le déficit structurel. C'est intelligent, parce que cela laisse jouer les stabilisateurs automatiques et laisse au budget le soin d'amortir les chocs. C'est intelligent, parce que cela respecte le vote du Parlement : personne, au sein de cette assemblée, ne vote un taux de croissance, mais des mesures, que l'on retrouve, évidemment, dans le déficit structurel. Enfin, quand on retrouvera une situation normale, cela permettra de savoir exactement où l'on en est. Si vous aviez fait cela en 2007, la France ne serait pas dans la situation que l'on a trouvée (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP - Applaudissements sur les bancs du groupe SRC*) car, comme on l'a très bien vu lors de la réunion de la

commission des finances, le déficit structurel dont nous avons hérité est exactement celui que vous avez créé en 2007 et en 2008 par une politique irresponsable.

Vous nous demandez de renvoyer aujourd'hui en commission le texte soumis à notre examen. Eh bien, ce qui méritait d'être renvoyé – les électeurs l'ont fait ! –, c'est la politique que vous avez menée pendant cinq ans (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

(La motion de renvoi en commission, mise aux voix, n'est pas adoptée.)